



Un etudiant en situation irreguliere obtient son diplome

Par **adil_old**, le **28/11/2007 à 16:33**

bonjour

Je suis étudiant marocain a Lyon . Je suis en situation irrégulière depuis 2004 .Quand je suis arrivé en France j étais inscrit en maîtrise transport.

Le refus du renouvellement du titre de séjour a été motivé par absence de résultat pendant deux ans en maîtrise et changement de filière. Je me suis inscrit en diplôme d'études comptables et financières.

Malgré ce refus ,j ai pas fait de recours contentieux et j ai continué mes etudes.

Les conditions d'études étaient très difficiles et malgré cela j ai pu avoir mon diplôme cette année.

Je vous écrit pour me renseigner sil vous plais .je ne sais quoi faire .

Est-ce qu'il y a un risque si je me présente a la préfecture pour demander une régularisation .Existe-il,vu que vous avez de l expérience dans ce domaine des chances pour obtenir cette régularisation.

Merci d'avance.

Par **faycaldelyon_old**, le **03/12/2007 à 20:39**

salut adel je suis un etudiant algerien tu peut m'aider pour avoir la procedure d'etude en france pour master 2anne recherche en sciences commerciales ou l'equivalent et surtout a lyon merci